



# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

LILLE

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE  
À LA DEMANDE DE LA CTI  
CAMPAGNE 2019

## **DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)**

*Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).*

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

### **Rappels**

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

**Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :**

**[qualite@cti-commission.fr](mailto:qualite@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)**

## ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	<b>Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles</b>				
I.2	Nom de marque					
I.3	Nom / Sigle / Appellation	<b>ENSAIT</b>				
I.4	Date de création de l'école actuelle	05/08/1881				
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	<b>1881 : ENAI : Ecole Nationale des Arts et Industries</b> <b>1921 : ENSAIT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles</b> <b>1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant</b> <b>2000 : Formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti</b>				
I.6	Statut juridique	<b>L715-1</b>				
I.7	Adresse du siège de l'établissement	<b>2 allée Louise et Victor Champier</b>				
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)	<b>BP 30329</b>				
I.9	Code postal du siège de l'établissement	<b>59056</b>				
I.10	Nom du directeur / de la directrice	<b>Monsieur Eric DEVAUX</b>				
I.11	Ville du siège de l'établissement	<b>ROUBAIX</b>				
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	<b>03 20 25 64 64</b>				
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	<b>direction@ensait.fr</b>				
I.14	Site internet de l'école	<b>http://www.ensait.fr</b>				
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	<b>Enseignement supérieur</b>				
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	COMUE Lille Nord de France				
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	AUTEX, FORMASUP				
I.16	École publique ou privée	<b>Public</b>				
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	<b>Formation d'Ingénieur en</b>			<b>Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)</b>	
		<b>Formation initiale sous statut étudiant</b>	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>	<b>Masters</b>		
		<b>Hommes</b>	<b>104</b>	<b>30</b>		<b>2</b>
		<b>Femmes</b>	<b>178</b>	<b>56</b>		<b>9</b>
	<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>86</b>	<b>11</b>		

I.18 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **18**

---

I.19 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **32**

---

I.20 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école. **3**

---

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement

---

I.22 Statut juridique

---

I.23 Adresse

---

I.24 Adresse (suite)

---

I.25 Code postal

---

## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles</b>	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	<b>Autres Autres Textile engineering</b>	
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	<b>National Engineering School of Arts and Textile Industry</b>	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<b>Mot clé 1</b>	<b>textile</b>
		<b>Mot clé 2</b>	<b>fibres</b>
		<b>Mot clé 3</b>	<b>matériaux</b>
		<b>Mot clé 4</b>	<b>mode</b>
		<b>Mot clé 5</b>	<b>habillement</b>
		<b>Mot clé 6</b>	<b>luxe</b>
		<b>Mot clé 7</b>	<b>composites</b>
		<b>Mot clé 8</b>	<b>textiles techniques</b>
		<b>Mot clé 9</b>	<b>textiles communicants et intelligents</b>
		<b>Mot clé 10</b>	<b>développement durable</b>
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	<a href="http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=24412">http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=24412</a>	
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	<b>néant</b>	
II.1.7	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>	
II.1.8	Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>	
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2023</b>	
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	<b>TOEIC - TOEFL - IELTS - BULATS</b>
		<b>Niveau requis</b>	<b>830 - 100 - 6 - 70</b>

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **100**

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée **3,09**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>	<b>1337</b>	<b>560</b>	<b>122</b>	<b>88</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>87</b>	<b>39</b>	<b>7</b>	<b>5</b>

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par élève</b>	<b>38</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>42</b>

II.1.14.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **601**

II.1.14.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.15 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	<p>La place du numérique dans les approches pédagogiques est de plus en plus importante et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique récemment recruté.</p>
	Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	<p>L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.</p>
II.1.17 Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>	
II.1.18 Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>	
II.1.19 Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2023</b>	
II.1.20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	<b>TOEIC - TOEFL - IELTS - BULATS</b>
	<b>Niveau requis</b>	<b>830 - 100 - 6 - 70</b>

II.1.21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **100**

II.1.22 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.23.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b> 1056	323	246	98	
		<b>Crédits ECTS attribués</b> 61	11	12	6	

II.1.23.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par élève</b>	78
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	90

II.1.24.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.24.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.25 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1.26 Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	<p>La place du numérique dans les approches pédagogiques est de plus en plus importante et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique récemment recruté.</p>
	Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	<p>L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.</p>
II.1.27 Voie et partenariat	<b>Formation continue</b>	
II.1.28 Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>	
II.1.29 Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2023</b>	
II.1.30 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.31.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	<b>TOEIC - BULATS</b>
	<b>Niveau requis</b>	<b>785 - 64</b>
II.1.31.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère		

II.1.32 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée
 

---

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 33.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>				
		<b>Crédits ECTS attribués</b>				

II.1. 33.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par élève</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>

 II.1.  
34.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)
 

---

 II.1.  
34.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)
 

---

 II.1.35 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**


---

II.1.36	Innovation pédagogique dans la formation	<b>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</b>
		<b>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</b>

---

## II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	25	55	80
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
	Total	25	55	80
	Dont étrangers (4)	5	17	22

  

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	(hors année de spécialisation) (1)	9	12	21
	Statut apprenti (en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total	9	12	21
	Dont étrangers (4)	1	1	2

  

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.3	(hors année de spécialisation) (1)			
	Stagiaire formation continue (en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total			
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de

professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

#### II.2.4 Le cas échéant, nombre d'IDPE

---

### III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	<b>28</b>
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	<b>57</b>
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	<b>24</b>
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	<b>8</b>
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	<b>1</b>
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	<a href="https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/E2020-EV-0590338X-DER-PUR200017194-026831-RF.pdf">https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/E2020-EV-0590338X-DER-PUR200017194-026831-RF.pdf</a>

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.  
 Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.  
 La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1<sup>re</sup> année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Structure de formation étrangère							total			
		Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Redoublants		Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4
	Hommes	38	4	3	3	2			3	53		
	Femmes	48	12	7	3	1		2	8	81		
	Total	86	16	10	6	3		2	11	134		

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes					1	2		3
	Femmes					2	8		10
	Total					3	10		13

### Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

Mentions de baccalauréat	TB	B	AB	Passable ou sans mention
--------------------------	----	---	----	--------------------------

IV.3.a	Hommes
	Femmes
	Total

**Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.3.b

<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>		
---	--	--

IV.4

Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire

Hommes

Femmes

Total

**Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)****Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.5

E3A MP

11

8

E3A PC

37

36

E3A PSI

17

18

banque PT

16

17

CCP TSI

7

5

Concours C

5

2

ATS

<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>		<b>86</b>
---	--	-----------

**Autres recrutements**

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
DUT	54	16
BTS	27	12
L2	9	5
L3		
M1	1	1
Cursus Etrangers		

IV.6

**Observatoire des flux (dernière année universitaire)**

IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>94,17</b>	<b>3,33</b>	<b>2,5</b>
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			<b>2,24</b>	
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			<b>3,12</b>
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.

## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **42**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)

### Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école			

### Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Non		Non

### Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	<b>Oui</b>	<b>2</b>	<b>81</b>	<b>Oui</b>	<b>14</b>	<b>1100</b>
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	<b>Oui</b>	<b>4</b>	<b>165</b>	<b>Non</b>		

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	19	1500	Oui	60	2485
-----	--	-----	----	------	-----	----	------

V.8 Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

V.9 Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)

## VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école **Oui**

---

VI.1.b Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école **Oui**

---

VI.2.a Il existe un incubateur dans l'école **Non**

---

VI.2.b Il existe un incubateur en partenariat avec l'école **Oui**

---

VI.3 Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années **2**

---

VI.4 L'école est en lien avec un PEPITE **Oui**

---

VI.5 Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur **1**

---

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1 Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil **12 / 32**

---

VII.2 Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche) **270**

---

VII.3 Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises **100**

---

VII.4 Nombre de semaines de stages obligatoires **en entreprise** **38**

---

VII.5 Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros) **4923**

---

## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles  
: Formation initiale sous statut d'étudiant

## Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes			16	
Femmes			35	
Total			51	

## Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	5	12	6
Femmes	10	28	3
Total	15	40	9

## Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes		5	
Femmes		30	
Total		35	

## Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a Afrique			
VIII.4.a Amérique du Nord			
VIII.5.a Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a Asie			
VIII.7.a Europe (hors France)		1	1

## VIII.8.a Océanie

**Doubles diplômés ingénieurs entrants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique	2	6	8
VIII.4.b Amérique du Nord			
VIII.5.b Amérique centrale et du sud			
VIII.6.b Asie		1	1
VIII.7.b Europe (hors France)			
VIII.8.b Océanie			

**Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation****Dans un module obligatoire****Dans un module optionnel**

VIII.9	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	173	Oui	14

**Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti****Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

VIII.10	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		9		
Femmes		12			
Total		21			

**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	9		
Femmes	12		

Total 21

**Élèves étrangers en échange académique**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11 Hommes			
Femmes			
Total			

**Doubles diplômés ingénieurs sortants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.a Afrique			
VIII.13.a Amérique du Nord			
VIII.14.a Amérique centrale et du sud			
VIII.15.a Asie			
VIII.16.a Europe (hors France)			
VIII.17.a Océanie			

**Doubles diplômés ingénieurs entrants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.b Afrique			
VIII.13.b Amérique du Nord			
VIII.14.b Amérique centrale et du sud			
VIII.15.b Asie			
VIII.16.b Europe (hors France)			
VIII.17.b Océanie			

**Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation**

Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel		
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.19	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		
	Femmes		
	Total		

### Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.20	Hommes		
	Femmes		
	Total		

### Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.21.a			
VIII.22.a			
VIII.23.a			

VIII.24.aAsie

VIII.25.aEurope (hors France)

VIII.26.aOcéanie

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.21.bAfrique			
VIII.22.bAmérique du Nord			
VIII.23.bAmérique centrale et du sud			
VIII.24.bAsie			
VIII.25.bEurope (hors France)			
VIII.26.bOcéanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
VIII.27	<b>Non</b>		<b>Non</b>	
VIII.28	Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici		<b>Non</b>	

## IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	47	77		
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	40	47		
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	24	47		
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	7	46		
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		Homme	Femme	34
		Avec prime	33523	32084	
		Sans prime	33000	30360	
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		Homme	Femme	4
		Avec prime	31000	33800	
		Sans prime	31000	33800	
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	2	77		
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24516	1		
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	18	77		

**Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie**

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	62	70
IX.11 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.12 Nombre de diplômés en CDI	60	70
IX.13 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	58	60
IX.14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2	60
IX.15 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	32700	38
IX.16 Nombre de diplômés qui font une thèse	6	70
IX.17 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	22690	6
IX.18 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	3	70

**Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti****Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme**

	Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9			13
IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois				
IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	7			13
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2			2
		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	
IX.23 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	<b>Avec prime</b>	39100	31400	7
	<b>Sans prime</b>	35100	30000	

		Homme	Femme		
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	39100	31400	5
		Sans prime	35100	30000	
IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse				13
IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)				
IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	3			13

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.30	Nombre de diplômés en CDI		
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		

IX.38 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois

IX.39 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)

IX.40 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)

		Homme	Femme
IX.41	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	<b>Avec prime</b>	
		<b>Sans prime</b>	

		Homme	Femme
IX.42	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	<b>Avec prime</b>	
		<b>Sans prime</b>	

IX.43 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.44 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.45 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.48	Nombre de diplômés en CDI	
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.52	Nombre de diplômés qui font une thèse	

IX.53 Salaire annuel brut médian des  
diplômés en thèse (euros)

---

IX.54 Nombre de diplômés en poursuite  
d'études (hors thèses)

---

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	<b>63</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	<b>Oui</b>
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>368</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Oui</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	<b>1</b>
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>12</b>
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	<b>Oui</b>
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	<b>4</b>

## XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1 Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)

A côté de la mise en place d'une démarche qualité globale pour l'ensemble de l'établissement, la démarche qualité propre à la formation a été renforcée et améliorée. Le référent qualité de la formation anime désormais la nouvelle cellule "suivi de la qualité de l'offre de formation : autoévaluation et projection", issue du Conseil pédagogique. Ce groupe de travail est composé de 9 enseignants, d'étudiants et de personnes extérieures. Il a pour missions d'estimer la réalité, de construire un projet de formation adéquat et d'en maîtriser le processus d'évolution. La mise en oeuvre de la démarche qualité de la formation se décompose en plusieurs étapes bien définies : 1. Enquêtes sur les questionnements forts liés aux nouveautés de la formation (par exemple le nouveau semestre international), 2. Formalisation des contacts directs avec les représentants des étudiants : échanges mensuels entre le VPE, la Directrice de la formation et les responsables pédagogiques de promotion 3. Assemblées générales avec les étudiants à la fin de chaque semestre permettant de : a) remplir un questionnaire semestriel détaillé b) approfondir des points particuliers et communiquer c) donner un feed-back sur les résultats de l'enquête précédente et la stratégie d'amélioration mise en place 4. Réunions de la cellule Qualité suite à ces collectes d'informations auprès des étudiants pour leur traitement et la construction d'une stratégie (2 ou 3 fois/an). 5. Communication écrite des comptes rendus des Assemblées Générales. Cette démarche qualité a été approuvée lors de la journée pédagogique du 17 mai 2018. Sa légitimité et son utilité sont ainsi partagées par l'ensemble des enseignants et étudiants de l'ENSAIT et supposent l'adhésion générale à ce projet.

XI.2 Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?

## Particularités

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Eric DEVAUX**, directeur / directrice de l'école **ENSAIT**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.  
Fait à **ROUBAIX**.